



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 3 juillet 2024**

Nombre de conseillers élus : 29      Conseillers en fonction : 26      Conseillers présents : 19 (5 procurations)

L'an 2024, le 3 juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Benfeld s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jacky WOLFARTH, Maire, en session ordinaire. M. Christian SITTLER a été désigné secrétaire de la séance.

Les convocations et l'ordre du jour ont été mailés le 27 juin 2024.

**Membres présents :**

|                       |                                                              |                                                  |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| M. Jacky WOLFARTH     | M. Christian SITTLER                                         | M. Martin GUNDELACH                              |
| Mme Stéphanie GUIMIER | Mme Julie ROJDA ( <i>arrivée pour communiqués du Maire</i> ) | M. Philippe WETZEL ( <i>arrivé au point 49</i> ) |
| M. Claude WEIL        | M. Eric HELBLING                                             | Mme Chantal WINTZ ( <i>arrivée au point 49</i> ) |
| M. Bruno LEFEBVRE     | Mme Séverine RAMSEYER                                        | M. Richard BAUMERT                               |
| Mme Florence SCHWARTZ | M. Frédéric BARTHE                                           | Mme Caroline RUDOLF                              |
| M. Jean Jacques KNOFF | Mme Elsa ESTREICHER                                          |                                                  |
| Mme Véronique BRUDER  |                                                              |                                                  |
| M. François LARDINAIS |                                                              |                                                  |

**Membres absents excusés :**

Mme Nathalie GARBACIAK (procuration à Mme Stéphanie GUIMIER), Mme Sonia JEHL (procuration à Mme Florence SCHWARTZ), M. Eric LACHMANN (procuration à Mme Séverine RAMSEYER), Mme Ellia FONTAINE (procuration à M. Jacky WOLFARTH), M. Antony REIFF, Mme Gaëtane CHAUVIN (procuration à M. Jean Jacques KNOFF), M. Vincent KALT.

**Assistait en outre :** M. Vincent SCHULTZ, Directeur Général des Services.

**DCM49/04/2024      Projet de production d'énergie électrique photovoltaïque**

Dans le cadre de ce projet inscrit au budget primitif pour un montant de 130 000 € TTC, une convention a été signée avec le bureau d'études IMAEE pour une étude de faisabilité en vue de la mise en place d'équipements de production d'électricité photovoltaïque avec une autoconsommation collective.

Les sites producteurs potentiels sont le nouveau complexe culturel polyvalent et les ateliers municipaux. Les sites consommateurs potentiels sont les bâtiments communaux selon les contraintes liées au réseau de distribution d'électricité.

Entendu les explications de M. Jean Jacques KNOFF, Adjoint au Maire,

le Conseil Municipal

après en avoir délibéré,

décide :

- d'approuver la réalisation du projet de production d'énergie électrique photovoltaïque avec autoconsommation collective pour un montant prévisionnel de 130 000 € TTC,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter les aides financières au titre du Fonds vert de l'Etat et du dispositif Climaxion de la Région Grand Est,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

| Dépenses             | 108 333 € HT |
|----------------------|--------------|
| Etude de faisabilité | 13 500 €     |
| Maîtrise d'œuvre     | 15 000 €     |
| Travaux              | 79 833 €     |

| Recettes                                                         |                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Subvention Climaxion / étude                                     | 9 450 €                                                                                          |
| Subvention Fonds vert / étude                                    | 1 350 €                                                                                          |
| Subvention Climaxion et Fonds vert / maitrise d'œuvre et travaux | A définir selon étude de faisabilité<br>Selon niveau des subventions,<br>autofinancement maximum |
| Autofinancement                                                  | de 97 533 €                                                                                      |

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance,  
M. Christian SITTLER



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Jacky WOLFARTH.

